



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Dominique ADENOT à Marion CANALES

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.

Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).

Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).

Vœu c)
**VOEU DEPOSE PAR LES GROUPES DE LA MAJORITE POUR UNE CARTE
SCOLAIRE DU MONDE D'APRES**

Rapporteur : Madame Marion CANALES

Le lundi 20 avril 2020, le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) a décidé de la fermeture de quatre classes d'Éducation Prioritaire (REP+) à Clermont Ferrand : Denis Diderot, Jean Jaurès, Jules Verne et Jean Macé, ainsi que la suppression d'un demi-poste d'enseignant à Victor Duruy et d'un poste de Maître E à Anatole France. À la suite de cette décision, le Maire de Clermont-Ferrand et son adjointe à l'Éducation via communiqué de presse ont fait part de leur incompréhension eu égard au contexte sanitaire ainsi qu'aux classes touchées par une décision qui ne concerne finalement que les élèves les plus fragiles et les plus pénalisés par le confinement.

Le 3 Septembre 2020 le Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) décide de la suppression supplémentaire de deux classes dans les écoles Édouard Herriot et Albert Bayet, décision confirmée par le CTSD de repli du 11 septembre, soit 10 jours après la rentrée scolaire. Cette décision post-rentree nous semble incompatible avec la lutte contre la propagation de l'épidémie de COVID-19 mais aussi difficilement acceptable dans des classes où se trouvent des enfants en situation de handicap et ne bénéficiant pas d'AESH.

Bien que cette nouvelle carte scolaire ait attribué quatre postes supplémentaires dans des écoles où cela était nécessaire, cette dernière nous apparaît comme profondément injuste à l'aune du contexte sanitaire et social. Elle ne fait que renforcer des inégalités sociales et territoriales déjà largement accentuées par le confinement. Ces annonces sont aussi discutables dans la mesure où elles interviennent dans des quartiers d'Éducation Prioritaire, là où l'on dénombre le plus d'enfants décrocheurs et là où il serait nécessaire d'octroyer davantage de moyens humains et matériels pour que la reprise de l'école et la lutte contre la propagation de l'épidémie nous apparaissent comme cruciaux.

Pour l'ensemble de de ces raisons et considérations, le Conseil Municipal de la ville de Clermont-Ferrand émet le vœu que :

- soient reconsidérées les fermetures de classes dans les écoles Albert Bayet et Édouard Herriot.
- l'État et l'Éducation Nationale affectent à la ville de Clermont-Ferrand des moyens humains et matériel pour pouvoir mieux lutter contre la propagation du virus COVID-19

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à la majorité.

1 élu ne prend pas part au vote

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **30 SEP. 2020**

Le Maire,


Olivier BLANCHI

